



Communiqué de presse

LE PROJET DE FUSION DES CLUSTERS DE L'EAU DREAM ET HYDREOS

LABELLISE POLE DE COMPETITIVITE PAR L'ETAT

Les clusters DREAM Eau & Milieux et HYDREOS unissent leurs forces et proposent un projet fédérateur autour des enjeux de l'eau et de la transition hydrique qui s'imposent comme des sujets majeurs pour la résilience et le développement économique et humains de nos territoires.

Le 25 janvier 2024 – Madame la Première Ministre a annoncé le 8 janvier 2024 la labellisation « Pôle de compétitivité 2024 – 2026 » du projet des clusters de l'eau DREAM – HYDREOS. Le courrier salue le travail accompli par les équipes et la volonté « d'articuler l'accompagnement local de projets innovants en faveur d'entreprises et de collectivités territoriales ainsi que la représentation de la filière nationale de l'eau lors d'évènements internationaux ».

DREAM Eau & Milieux (Centre-Val de Loire) et HYDREOS (Grand Est) avait déposé fin septembre 2023 une candidature commune. L'objectif de cette candidature est de faire émerger un écosystème d'innovation d'envergure nationale en capacité de répondre aux défis régionaux et nationaux autour des ressources en eau et d'impulser des projets innovants en lien avec la stratégie nationale du « Plan Eau¹ ». Le projet répond également à l'ambition de renforcer l'action européenne et d'amplifier le rayonnement international de l'école française de l'eau.

« Construit en cohérence avec la stratégie et les attentes des Régions Centre-Val de Loire et Grand Est, des services de l'Etat en région ainsi que des Métropoles², le projet a mobilisé l'ensemble de notre écosystème de partenaires et d'adhérents. Nous partageons avec toutes et tous la fierté de cette labellisation » soulignent Daniel PIERRE et Michel FICK, les Présidents de DREAM et HYDREOS.

Cette labellisation permet d'ouvrir une nouvelle page avec la mise en œuvre du processus de fusion des deux clusters DREAM et HYDREOS et la création du nouveau Pôle de compétitivité avant la fin du premier semestre 2024. Le Pôle né de cette fusion mobilise plus de 300 acteurs socio-économiques, des collectivités, de la recherche et de la formation. Il concentre son action sur le périmètre de la France septentrionale en incluant les bassins versants hydrographiques des Agences de l'Eau Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Seine-Normandie.

Notre action sera coordonnée avec le Pôle méridional AQUA-VALLEY qui est également labellisé Pôle de compétitivité, depuis le 8 janvier 2024. Cette coopération des deux Pôles de compétitivité de la filière de l'eau permet de coordonner les réponses aux instances nationales de gouvernance de l'eau, l'articulation avec le Comité stratégique de la filière EAU, les activités d'influence au niveau européen ainsi que les actions internationales.

Nous vous donnons rendez-vous au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau (CGLE) à Rennes, le 31 janvier prochain à midi sur notre Village Innovation (Hall 8-Stand 630). A l'occasion des vœux 2024, nous aurons le plaisir de vous présenter notre projet, nos perspectives et nos ambitions en tant que Pôles de compétitivité de la filière de l'eau.

Contact Presse :

Aline Brucker – Tél 06.95.62.83.52 – aline.brucker@hydreos.fr

Green Lemon Communication – Laurence Le Masle - Tél 06.13.56.23.98

l.masle@greenlemoncommunication.com

¹ Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau – Mars 2023

² Eurométropole de Strasbourg, Grand Nancy, Orléans Métropole, Tours Métropole

Les Pôles de compétitivité

Pour rappel, un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la valorisation et à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France, en Europe et à l'international, les pôles de compétitivités sont des moteurs de croissance et d'emplois. Un pôle de compétitivité repose sur un ancrage territorial fort tout en s'appuyant sur les structures existantes (tissu industriel, campus, infrastructures collectives, etc.). (cf. *Ministère de l'économie et des finances*)

Pour en savoir plus : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>